

# ASSEMBLÉE NATIONALE

30 avril 2021

---

CONFIANCE DANS L'INSTITUTION JUDICIAIRE - (N° 4091)

Rejeté

## AMENDEMENT

N ° CL139

présenté par  
Mme Ménard

-----

### ARTICLE 3

À l'alinéa 11, substituer au mot :

« plausibles »

le mot :

« objectives ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence.